Nissan Annemasse

Remplacement des amortisseurs

Votre voiture est équipée de *4 amortisseurs* répartis sur le train avant et le train arrière du véhicule. Leur rôle principal est d'absorber les chocs de la route et participer au confort à bord des voitures mais également à bonne tenue de route en garantissant l'adhérence à la route et à la qualité du freinage.

Les **amortisseurs** peuvent donc être considérés comme des “organes” de sécurité du véhicule, c’est la raison pour laquelle le *remplacement d’amortisseurs usagés* est une priorité pour tout conducteur.

Quand faut-il changer les amortisseurs d’une voiture ?

Tout comme les pneus, la courroie de distribution ou la boîte de vitesses, les **amortisseurs** sont une pièce d’usure du véhicule et doivent être remplacés à intervalles réguliers. Ainsi, les constructeurs automobiles préconisent de **changer les amortisseurs** usagés tous les 80 000 à 100 000 kms.

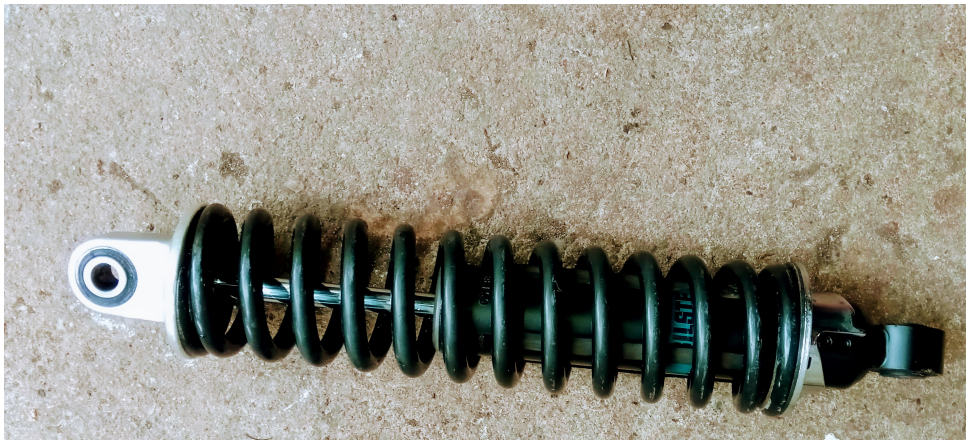

Comment reconnaître l’usure des amortisseurs ?

Le plus simple pour connaître l’état de santé des amortisseurs est de demander, lors des visites d’entretien courant, aux mécaniciens de **vérifier l’état des amortisseurs**.
Ensuite, quelques signes peuvent vous mettre sur la poste d’un **amortisseur défaillant** :

- Une usure prématurée et inégale des pneus
- une fuite d’huile au niveau des roues
- Un bruit suspect en provenance de la suspension …

Prenez RDV en atelier

Contrôle et remplacement des amortisseurs dans nos concessions.

Pour toute prestation de **rempalcement d'amortisseur**, de contrôle visuels, en cas de doute sur la *suspension de votre voiture*, les garages de vos concessions du Groupe Maurin vous accueillent :

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer